

Montréal, le 7 juillet 2015

1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
Téléphone : 514 598-2231  
Télécopie : 514 598-2398  
[www.feesp.csn.qc.ca](http://www.feesp.csn.qc.ca)

- ≡ **Aux présidences des syndicats :**
  - du secteur scolaire**
  - du secteur soutien cégeps**
  - du secteur des organismes gouvernementaux**
- ≡ **Aux membres de la délégation de la FEESP au CCSP**
- ≡ **Aux salarié-es de la FEESP**

Bonjour,

Comme nous l'avons indiqué lors de notre réunion du 22 avril dernier, nous vous convoquons à une instance conjointe des quatre fédérations du secteur public de la CSN (FEESP, FNEEQ, FP et FSSS) qui se tiendra :

**DATE :** **Jeudi 3 septembre 2015**  
**LIEU (AM) :** **Palais des congrès de Montréal**  
1001, place Jean-Paul Riopelle, Montréal  
**Salle 710**  
**HEURE :** **10 h**  
**INSCRIPTIONS :** **À compter de 8 h**

En après-midi, le conseil du secteur public siègera afin de débattre des sujets qui auront été présentés en matinée. Un rapport des tables sectorielles sera également soumis.

Le conseil du secteur public FEESP se tiendra :

**LIEU (PM) :** **Palais des congrès de Montréal**  
1001, place Jean-Paul Riopelle, Montréal  
**Salle 513 A-B-C-D**  
**HEURE :** **14 h**

**CONVOCAATION**

Étant donné que l'instance sera tenue pendant la saison touristique, il nous a été impossible de réserver des blocs de chambres à des tarifs respectant les barèmes en vigueur. Toutefois, vous trouverez jointe à la présente convocation une liste d'hôtels situés à proximité du Palais des congrès ou accessibles en transport en commun.

Si vous avez des changements de délégation à effectuer, veuillez nous en aviser avant le 20 août par téléphone au 514 598-2363 ou par courriel à [audrey.laprise@csn.qc.ca](mailto:audrey.laprise@csn.qc.ca).

Pour bénéficier d'une délégation officielle, les statuts et règlements de la fédération prévoient que votre syndicat doit avoir acquitté ses redevances et *per capita* du mois de juin 2015 à la fédération et au secteur (s'il y a lieu).

Les syndicats de 70 membres cotisants et moins auront droit à une aide financière de la FEESP selon la réglementation en vigueur. Veuillez remplir le formulaire joint à la présente convocation et le présenter lors de votre inscription.

Après une période estivale qui, nous l'espérons, aura été profitable pour l'ensemble des membres du secteur public, nous souhaitons vous voir en grand nombre lors de cet important rendez-vous.

Syndicalement,

La vice-présidente-trésorière,



Marjolaine Côté

MC/al

p. j. Formulaire d'aide aux syndicats  
Liste d'hôtels